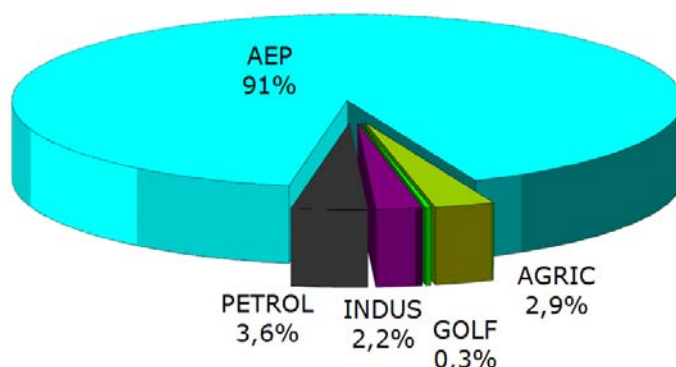


Usages des prélèvements

AQUI' Brie effectue chaque année le bilan des prélèvements sur son territoire de compétence dans les quatre niveaux aquifères de la nappe des calcaires de Champigny (Champigny sensu stricto, Saint-Ouen, Lutétien et Yprésien). Ce bilan est réalisé sur la base des volumes annuels prélevés et déclarés auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie par les exploitants [AEP](#), agricoles, industriels ou autres.

Les volumes annuels prélevés dans la nappe des calcaires de Champigny sur le territoire d'AQUI' Brie en 2006 sont de 65 millions de m³, soit près de 180 000 m³/jour.

La répartition de ces volumes par usage reste relativement constante d'une année à l'autre. En 2006, 91 % sont destinés à l'Alimentation en Eau Potable, près de 6 % aux besoins industriels et pétroliers et 3 % pour l'irrigation agricole et des golfs. Les prélèvements à usage AEP sont majoritaires. Environ un million de franciliens sont alimentés en eau potable par cette nappe. En comparaison, les prélèvements agricoles sont réduits. Les sols de la Brie étant argileux, la problématique est d'évacuer l'eau du sol plutôt que de l'irriguer, d'où une irrigation agricole réduite, et un [drainage agricole](#) très développé. Des informations plus détaillées sont disponibles dans le [tableau de bord annuel de la nappe](#) à la rubrique *Pression des prélèvements*.



Répartition des usages de l'eau prélevée dans la nappe des calcaires de Champigny en 2006 sur le territoire d'AQUI' Brie